



Périodique Trimestriel
(Avril, Mai, Juin 2014)
Bureau de dépôt Jambes

Belgique-België
P.P-PB 5310 Eghezée
N°6/68335

Section « Georges Attout » Namur & Environs

FEDERATION ROYALE DES MILITAIRES à L'ETRANGER
F.R.M.E.

N° D'agrément
P 405022



Editeur responsable : M. Jean Deville, rue de l'Emprunt 82 – 5100 Jambes

SOMMAIRE

Composition du Comité	2
Mot du Président	3
Procès-verbal de l'Assemblée Générale	4
Banquet du 22 mars	6
Au revoir Léon	8
Nos Sponsors	11
Historique de la Section	12
Anniversaires	14
La dignité des Porte-drapeaux	16
Où était notre drapeau ?	18
Prochaine activité le 22 juin	20

Composition du Comité

Président :

Monsieur Jean DEVILLE
Rue de l'Emprunt 82
5100 Jambes
Tél-Fax : 081/30 04 61
GSM : 0497/41 21 25
E-mail : jeandeville@skynet.be

Vice-Président :

Monsieur Eric DUMEUNIER
Rue de Stud 61A
5300 Andenne
Tél : 085/23 40 59
GSM : 0474/29 71 85
E-mail : Fernand.Dumeunier@mil.be
fernic@outlook.com

Secrétaire :

Monsieur Yves DE BLENDE
Rue des Œillets 29
5020 Vedrin
GSM : 0495/18 61 24
E-mail : tvcn172134@tvcablenet.be

Trésorier :

Monsieur José FISCHER
Rue de la Fontinelle 3
6880 Bertrix
Tél : 061/31 26 53
GSM : 0496/20 19 39

Porte-drapeau :

Monsieur Claude DURIEUX
Rue de Dave 8
5100 Jambes
GSM : 0479/92 05 96
E-mail : durieux.c@skynet.be

Commissaire :

Monsieur Jean MICHEL
Rue du 2ème Chasseur 1/1
5001 Belgrade
GSM : 0496/83 77 16
E-mail : micheljean@web.de

Commissaire :

Monsieur Raymond TRUFIN
Rue de la Taumerie 12
5660 Brûly
Tél : 060/37 75 96
GSM : 0472/13 34 32
E-mail : bernadettevermeulen@numericable.be

Pour rappel : ATTENTION

Les réunions se tiennent tous les 2^{èmes} jeudi du mois au local de l'Interfédérale Jamboise.
Avenue Jean Materne à Jambes (entrée par le parc Astrid) et ce à **14 Hr 30**.
Si le 2^{ème} jeudi tombe un jour férié, **il n'y aura pas de réunion**.
Il n'y a pas de réunion en Juillet ni en Août.

Le Mot du Président

Madame, Monsieur

Chers Membres

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les membres qui ont participé à notre Assemblée Générale du 22 mars 2014 (80 ans d'existence). Mes remerciements vont aussi à un représentant du Conseil National en la personne de Monsieur Léopold THOMAS, à son épouse et de deux membres de la section de Leuven. Je remercie aussi le Président de la section d'Ostende pour la belle carte qu'il nous a envoyé (en 1964 a eu lieu le jumelage entre Namur & Ostende. Pour ceux qui hésitent encore, je leur dis, venez et vous verrez par vous-même comment nous passons une agréable journée.

L'Assemblée avec son banquet s'est déroulée dans une ambiance de tonnerre, repas copieux, bonne humeur et bonne musique ont fait de cette journée, une belle réussite. Au nom du comité et en mon nom, je tiens à remercier notre traiteur monsieur BONVARLET et les membres de son personnel pour la qualité de leur service sans oublier la Fromagerie du Samson située à Goyet pour nous avoir offert un panier à peser (qui a été remporté par un de nos membres Andennais avec « le juste poids ») et tous les sponsors (trop nombreux pour tous les citer) qui nous ont aidé à organiser notre tombola.

N'oublions pas nos membres donateurs 2013 qui par un total de 99 € 90 ont contribué à la réalisation de notre périodique.

Jean DEVILLE

Le Mot du Trésorier

Rappel pour les retardataires (61 fin mars)

La cotisation pour cette année est de 10 € à verser sur le compte N° :

IBAN : BE 90-0000-7933-9532

BIC : BPOTBEB1

N'oubliez pas d'indiquer en réf : votre nom, COT 2014 et si possible votre N° de membre (inscrit sur votre carte de membre 2013).

Une fois votre cotisation perçue, votre carte de membre vous sera envoyée.

D'avance merci de votre compréhension ainsi que de votre collaboration.

José FISCHER

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la section de Namur
tenue le samedi 22 mars 2014
à l'école du Moulin à Vent à Bouge

Le président, monsieur Jean DEVILLE, ouvre la séance à 11 Hr 00, il souhaite la bienvenue à l'assistance, remercie les Ardennais ainsi que les Louvanistes de leur présence et fait introduire le drapeau au son de la Brabançonne

Allocution du président

Monsieur DEVILLE se réjouit de la belle journée du 22 mars et déclare l'Assemblée Générale ouverte.

Rapport moral du secrétaire

Il note la prise d'importance continue de la section qui compte 216 membres à la date du 31/12/13.

Il fait part du décès de monsieur André MASSART de Bouge.

Il signale que le drapeau a effectué 20 sorties en 2013.

Il annonce que son mandat de secrétaire arrive à expiration et qu'il passe la main à la jeune génération.

Rapport du trésorier

Il expose en détails la situation financière de la section de Namur pour la période du 01/01/13 au 31/01/13

Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes de la section de Namur pour l'année 2013 ont été vérifiés par messieurs Eric TRIPNAUX et Jean-Louis VAN DONINCK. Les écritures ayant été reconnues exactes, lecture est faite par monsieur TRIPNAUX pour la décharge donnée au comité exécutif.

Désignation de deux vérificateurs

Les mêmes vérificateurs, messieurs TIPNAUX et VAN DONINCK acceptent de procéder à la vérification des comptes pour l'année 2014. Monsieur Albert FREDERIC se porte volontaire comme vérificateur suppléant.

Séance académique

Monsieur Jean DEVILLE, président de section procède à la remise de distinctions honorifiques aux membres méritants suivants :

Croix d'Officier

Monsieur Albert FREDERIC
Monsieur Raymond TRUFIN
Monsieur Eugène VIRLEE

Croix de Chevalier	Monsieur Claude DURIEUX
Grandes Palmes d'OR	Monsieur Max BAUDELET Monsieur Marcel BRADFER Monsieur Philippe TRAUTES

Elections statutaires

Monsieur Yves DE BLENDE, membre du comité, sortant est réélu avec 52 voix de préférence et 6 abstentions.

Monsieur Jean MICHEL est réélu avec 43 voix de préférences et 15 abstentions.

Monsieur Eugène VIRLEE, membre du comité, sortant n'est pas réélu.

Communications

Le Vice-président, monsieur Fernand DUMEUNIER annonce que des chemises bleues portant le logo de la FRME peuvent être achetées au sein de la section.

Il donne quelques explications au sujet du défilé du 21 juillet 2014 et de la cérémonie au cénotaphe à Londres le 12 juillet 2014 à laquelle participeront 35 vétérans dont 7 FRME.

Des volontaires sont également souhaités.

Monsieur Yves DE BLENDE dit laisser tomber l'opération soutien au Musée Canadien de Normandie vu qu'il n'a reçu que neuf réponses.

Au cours de banquet, monsieur Yves DE BLENDE a rendu avec brio un vibrant hommage au secrétaire sortant, monsieur Léon VAILLANT.

Divers

Le président fait sortir le drapeau au son de la Brabançonne et clôture l'Assemblée Générale à 12 Hr 00.

L'apéritif est servi à table avec un toast au Roi, suivi d'un succulent repas pris en compagnie de 45 convives des plus sympathiques.

Le secrétaire
Léon VAILLANT

Le président
Jean DEVILLE

Le « 22 » à ... BOUGE

Evidemment, vous allez vite faire le rapprochement avec un sketch mondialement connu ...

ELLE : Bonjour Monsieur le secrétaire, ... Oh ! ... Eh ! ... Monsieur le secrétaire.

A la section ATTOUT, c'est bien à vous qu'il faut s'adresser pour les procurations ?

LUI : Vous savez pas lire ! C'était écrit dans la revue de la section.

ELLE : Monsieur le secrétaire , je voudrais ...

LUI : Vous voyez bien que je suis en train de faire les totaux.

ELLE : Ben, faites les totaux. Et faites-moi signe lorsque je pourrai vous donner ma procuration.

LUI : Oui, je vous ferai signe. Vous voulez quoi, au juste ?

ELLE : Je voudrais vous remettre ma procuration pour l'Amitié Générale du « 22 » à BOUGE.

A ce moment, le téléphone sonne !

LUI : Allo, Eric, c'est toi ? Dis, au fait, peut-on encore accepter des procurations ?

ELLE : Ce sera long , Monsieur le secrétaire ?

LUI : Je n'en sais rien, je ne suis pas Eric !

Un membre de la section, habitant en France, entre et s'adresse alors au secrétaire :

« Bonjour, je peux vous remettre ma procuration » ?

LUI : Oui, pas de soucis, donnez-la moi maintenant, que je puisse la compter avec les autres.

LUI : Allo, Eric, j'ai pris celle du membre Français. Et pour l'autre, qu'est-ce que je fais ?

ERIC : « téléphone à Andenne »

LUI : Où ? A Agnières ?

ERIC : Non, à Andenne. Au 2106 !

ELLE : Eric, ... Eric, ... vous pensez que je peux remettre la procuration au secrétaire ?

Eric, ... Eric, ... Allo ... ?

Tuuut, ...Tuuut, ... Tuuut, ...

ELLE : Zut, il a raccroché, sans même dire « au revoir » !

Ca y est, ... Vous avez fait le rapprochement avec Fernand ?

Un grand Bravo, donc.

Notre Fernand à nous n'a pas attendu la loi très récemment votée par nos parlementaires pour dédoubler son (pré)nom.

Fernand dans le sketch (et sur sa carte d'identité), mais Eric dans la vie.

Notre Fernand à nous a mis les petits plats dans les grands pour préparer notre Assemblée Générale de ce 22 mars à Bouge : Les tables du banquet, si bien dressées et si bien garnies de menus « taille 80 », c'est Eric. Le Disc Jockey Raymond, gagnant du panier surprise, c'est aussi Eric. Les très nombreux lots de tombola, c'est encore Eric, aidé par Raymond, Bernadette et Andréa. Le « 2106 », pardon, le panier surprise à peser, c'est encore Eric et ses proches. Et les 230 membres de la section ATTOUT, Eric y est encore pour quelque chose.

Bref, un Vice-Président de section, au four et au moulin, en cette période propice aux élections... Oserais-je dire qu'il est déjà en Campagne, en vue de son élection comme Président, dans deux ans ?

Car, la place sera disponible. Notre Président actuel, Jean Deville, ne s'en cache plus.

Ce dernier espère simplement que le secrétaire ne lira pas un texte d'hommage comme celui écrit et lu pour Léon Vaillant... Car cela fait pleurer...

L'émotion a déjà marqué certains « élus » du jour, lorsqu'ils se sont vu remettre leur médaille de l'UNAO. D'autres, lorsqu'ils se sont retrouvés en immersion linguistique, grâce à la présence de nos amis de la section de Leuven. D'autres encore, pour s'être vu mis à l'honneur pour leur prestation musicale. D'autres enfin, pour leur mise à l'honneur pour leur talent de « master chef ».



Alors, évitons la mélancolie.

Passons à table et levons notre verre, avec un vibrant « Vive le Roi ».

Suivent les amuses-bouches et les verrines, la crème de champignons des bois, puis le duo de scampis et Saint Jacques, avec sauce aux copeaux de lardons.

Le sorbet de poire arrosé de son Eau de Villée fait son entrée en salle.

C'est à ce moment que l'assemblée fait silence...C'est sans doute la plus grande émotion du jour, lorsque le nouveau secrétaire rend un hommage vivant et poignant à Monsieur Léon Vailant, secrétaire « sortant » de la section. 33 années de loyaux services au sein de la FRME.

Pour accompagner ce départ, Nana Mouskouri nous chante un de ses plus grands succès.

Merci et bon vent, Léon.

Les toques blanches se remettent à l'ouvrage. Le mignon de veau couvert de sauce Miel nous est servi avec passion, sur un lit de chicons braisés, avec des fagots de carottes pour nous réchauffer le cœur et « cuivrer » les tomates. Du régal.



Puis, c'est la pesée. Pas celle des convives (heureusement !), mais celle du panier surprise (offert par la « Fromagerie du Samson » située à GOYET)).

Aller, messieurs dames, à vot bon coeur. (C'est le trésorier qui se réjouit...)

Et surtout, à vot bon « poids ».

Le verdict tombe. Et c'est Raymond (et son orchestre) qui gagne, en ayant donné le poids exact, au gramme près. Bravo.

Le silence tombe à nouveau lorsqu'apparaît le gâteau de Savoie, marqué aux 80 ans d'existence de la section ATTOUT. Un chef d'œuvre de beauté et un régal sur les papilles



Geneviève et Yves se mettent en route pour vendre les billets de tombolas, pendant que Raymond et Bernadette prépare les lots. Le trésorier se réjouit à nouveau...

Bien vite, nous avons les bras chargés de cadeaux. Merci aux « partenaires ».

Le temps passe. Il est temps de faire passer quelques messages. Le Président ayant montré des photos du jumelage entre la section d'Ostende et de Namur, c'est donc celui entre la section de Leuven et de Namur qu'il est subitement question. Et nos amis flamands prennent la balle au bond.

« On en reparlera », dit tout à coup le « patron » des œuvres sociales de la FRME.

Et si nous refaisons le même repas qu'au 31 mai 1964, date de ce jumelage ?

Ah bon, vous n'avez pas lu le menu de l'époque ?

Raison de plus pour le refaire, non ? Et de convenir d'une date et d'un lieu.

Aller, futur Président, au boulot (haha)

Bon, le Prince Noir et ses mignardises dansent déjà sur les tables. Le temps d'enlacer et d'embrasser ces princes et princesses et nous voilà déjà sur le chemin des « au revoir ».

Car, c'est sûr, on va se revoir. Bientôt. Pour une autre Amitié Générale.

Rendons hommage à Monsieur Léon Vaillant...

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, ...
Chers amis et membres de la section Georges Attout,

Avec l'autorisation de Monsieur Jean Deville, Président de la section de Namur, je vais me risquer à un exercice délicat, mais combien agréable.

Celui de parler de Monsieur Léon Vaillant, qui, en ce 22 mars, a décidé de déposer son porte-plume de secrétaire de la section, après presque 10 années de bons et loyaux services dans cette fonction, après presque 20 années au sein du Comité exécutif et plus de 30 années comme membre actif au sein de la FRME et de la section de Namur.

Léon,

Depuis peu, vous vous doutiez bien que j'allais prendre la parole et que j'allais tenter de mettre en exergue votre œuvre.

Mes questionnements, mon insistance pour mieux vous connaître ont abouti.

Vous avez finalement accepté de mettre sur papier des éléments qui font qu'aujourd'hui, je peux, j'espère sans trop d'erreurs, décrire le Monsieur qui partage agréablement notre compagnie depuis tant d'années.

Pourtant, vous me disiez récemment encore que vous n'aimiez pas que l'on parle trop de vous.

Est-ce pour cette raison que le papier que vous m'avez remis n'est pas beaucoup plus grand qu'un ticket de train ?

Vous savez, ces trains qui vous emmènent de chez vous vers Namur, Bastogne, Saint Hubert ou Marche en Famenne...

Ou bien, est-ce parce que vous vouliez encore écrire le compte-rendu de notre Assemblée Générale de ce jour que vous avez volontairement limité vos écritures... ?



J'ai lu votre papier. Je me suis aussi informé auprès d'autres sources, j'ai écouté, et j'ai brodé pour écrire le mien.

Je suis sûr que vous me pardonneriez certains « écarts ».

Mesdames, messieurs, découvrons donc ensemble notre ami Léon Vaillant, le chemin qu'il a parcouru et au long de ce chemin et de cette tranche de vie, celui que les plus anciens d'entre nous ont également suivi.

Léon est né à Saint-Hubert, de l'immaculée conception et de l'union d'un papa ar...dennais (chasseur, de surcroit) et d'une maman ar... déco !

Joseph, (prénom d'emprunt du papa) était, comme vous le pensez bien, charpentier. Il construisit de ses mains la maison familiale située Rue Hurtebisse, à St Hubert, seule rue donnant accès au point culminant de la ville, l'aérodrome militaire.

Marie, (prénom d'emprunt de la maman) aménagea ce havre de paix.

C'est donc là que Léon reposa, entourés de l'Amour de ses parents.

Reposa... et posa, avec succès d'ailleurs, sur une peau de mouton, lorsqu'il se présenta au concours du plus beau bébé de Belgique.

La Belgique, Nation unie parmi les Nations Unies, fêtait, en cette année de naissance de Léon, son centième anniversaire d'existence.

Nous sommes donc en 1930, année de la découverte de la planète PLUTON, de la naissance de Léon, mais aussi de TINTIN, de l'émergence de POPEYE et de TARZAN, année de l'invention de la télévision, de la première Coupe du monde de football, de la première caravane publicitaire au Tour de France et de la naissance de l'INR (Institut National de radiodiffusion).

Léon est né le 04 septembre. C'était un jeudi.

N'était-ce pas prémonitoire, lorsque l'on sait que les réunions mensuelles de la section Georges Attout, se tiennent aussi un jeudi !

Léon, Tintin, Tarzan, Popeye, mais aussi Baudouin-Alexandre-Charles-Axel-Marie-Gustave, ... Son Altesse Royale Baudouin, futur Roi des Belges vient au monde le dimanche 07 septembre. Cadeau majestueux pour notre Pays.

Léon, comme Baudouin et tous les enfants de leur âge, vivent leur première décennie, heureux, chacun selon sa destinée.

Entourés de leurs parents et de leur famille, ils découvrent, sans trop vraiment comprendre ou y apporter d'intérêts, vu leur âge,

- la création des premiers accélérateurs à particules,
- la publication des premiers romans de Simenon
- l'invention du magnétophone,
- Charlie Chaplin et ses « temps modernes »,
- Walt Disney, sa souris Mickey et Blanche Neige et les 7 nains,
- la découverte du Nylon et des premiers vêtements synthétiques.

A Noël et Nouvel an, ils reçoivent des mandarines et autres masepains...



A l'approche de sa majorité, Léon, comme le reste du Monde, découvre le Plan Marshall, le premier vol supersonique, le disque microsillon 'Vinyl », le transistor (qui va miniaturiser l'électronique). Comme les jeunes de son temps, Léon écoute Edith Piaf et son hymne à l'Amour. 1949 est aussi l'année de la création de l'OTAN et la proclamation de l'Etat d'Israël.

Deux ans plus tard, Baudouin devient Roi des Belges.

Léon rentre à l'université, à Heverlee Louvain.

Nathalie, prénom d'emprunt de son guide, lui fait découvrir la ville et ses environs, le château d'Arenberg, les ballades sur les bords de la Dyle, la Martelarenplein, la Place Monseigneur Ladeuze et d'autres Places rouge ... de monde.

Lorsque Léon sort de l'Unif, avec grande distinction, le sous-marin Nautilus est déjà en service et la première centrale nucléaire civile vient de démarrer en Angleterre. On est en 1955.

Ayant perdu Nathalie de vue, c'est vers la mère ... Patrie que Léon se tourne.

Les années 55 et 56 le voient faire son service militaire, comme Sous-Officier de réserve. D'abord à l'école du génie à Jambes, pour 6 mois. Au terme desquels Léon est envoyé à Weiden, au Peloton Topo du 1 (BE) Corps.

Léon s'y sent bien. Il tape la carte toute la journée.

Mais à sa grande surprise, il est désigné pour suivre un complément de formation, à l'école d'infanterie, à Arlon. Le sergent de réserve Vaillant est ensuite désigné pour le Premier Régiment de Chasseurs Ardennais, à Siegen.

L'efficacité des conscrits de l'époque est à ce point réelle que leur Ministre de la Défense décide de les faire rentrer chez eux après 12 mois au lieu des 15 initialement prévus.

Léon choisit de continuer dans la « réserve » et passe au 4e Régiment de Chasseurs Ardennais, unité de la province de Namur.

Nous sommes en 1956. Le Monde continue de tourner, avec ses malheurs ... : les chars russes à Budapest en Hongrie, la catastrophe minière du Bois du Cazier à Marcinelle, la première crise pétrolière et nos dimanches sans voiture, Mais aussi avec ses bonheurs et autres découvertes : l'inauguration de l'autoroute Bruxelles – Ostende, la semaine des 45 heures en sidérurgie, l'électrification de la ligne CF entre Bruxelles et Luxembourg.

Dans les années « 60 », le Monde s'accélère encore.
Monsieur Piccard (et son bathyscaphe) plonge à plus de 10.000 mètres sous les mers dans la fosse des Mariannes,
Mr Gagarine effectue le premier vol orbital humain autour de la Terre,
Mr Barnard réussit sa première transplantation cardiaque,
Neil Armstrong fait ses premiers pas sur la lune,
Eddy Merckx remporte son premier Tour de France,
Ariane donne son nom à la première fusée européenne,

C'est au cours de cette même décennie que Monsieur et Madame Vaillant se marient et s'installent près de Mont Saint Guibert, où ils habitent toujours.

Léon a gardé son âme de Chasseur Ardennais. Il est membre actif de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais des sections de Namur, de Bastogne et, naturellement, de sa ville natale, Saint Hubert.

Bien que se déplaçant en train, il est de toutes les manifestations, hommages et cérémonies. Historien, Léon devient, en 1980, rédacteur du bulletin « le Chasseur Ardennais ». Il y écrit de très nombreux articles, au grand bonheur de son Président. Il le restera jusqu'en 2012.

C'est en 1981, année du premier TGV et du premier « personal computer » que Léon rentre à la FRME.

15 années plus tard, il s'engage davantage encore et rentre dans le Comité exécutif de la section Georges Attout.

Il complète son ascension en acceptant le poste de secrétaire en 2006.

Aujourd'hui, Léon, vous déposez votre porte plume de secrétaire. La petite centaine de compte-rendu que vous avez rédigé au cours de cette décennie sont un précieux trésor. Ils retracent la vie de notre section.

Tout au long de votre vie, longue de presque 84 ans, vous en avez vu et vécu des choses, des moments de joie qui viennent, je l'espère, faire oublier les moments plus difficiles.

Sans retenue, avec passion, oserais-je dire « avec une ardeur d'avance », vous vous êtes toujours engagé, Corps et âme, pour l'idéal de vie que vous vous étiez fixé. Pour aider et servir ceux pour qui vous avez donné votre parole.

« Debout sur la frontière », sont des paroles de la Marche des Chasseurs Ardennais. Debout, vous l'avez toujours été et nous souhaitons que vous le restiez longtemps encore.

Oserais-je dire, Léon : Résiste et mord !

Vous ne quittez pas tout à fait la scène, puisque vous avez souhaité continuer à participer aux réunions de l'interfédérale patriotique de Namur.

En guise de remerciements, le Président et les membres de la section ont convenu de vous remettre un petit souvenir. Nous savons que vous lui réserverez une belle place dans votre « tanière ».





Brasserie
de l'Hôtel
de Ville

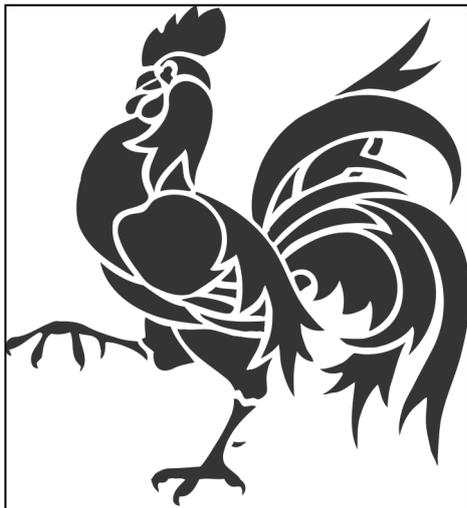
Brasserie - Restaurant
Brasserie de l'Hôtel de
Ville
à Jambes
Av Jean Materne 152
081/30 09 33

Maison
Roberfroid

Rue Brun 44 • B-5300 Andenne • 085 84 10 61

im²

immocarre.be



Wallonie

Avec le soutien
de la Wallonie

Services immobiliers (vente, locat, expertises, gest)

Chaussée de Louvain, 95

5310 Eghezée

Tel : 081/54.94.35

Gérant : Bruno DESPRET

Agent et Expert immobilier

SLt (R) opérationnel au Bn ChCh (ISTAR Gp)

Conditions spéciales pour les membres FRME !

Ensemble, revivons les 80 années de la section « Georges Attout »



Cher membre,

En cette année 2014, nous fêtons les **80 ans d'existence de la section 78** de la Fédération Royale des Militaires à l'Étranger.

Ensemble, penchons-nous sur la belle vie de cette toujours jeune octogénaire...

En novembre **1929**, les dernières troupes belges quittent Aix La Chapelle. Après 11 années, l'occupation de l'Allemagne se termine. Animés par un vif désir de se retrouver, les anciens de l'occupation décident de créer cinq amicales. Parmi celles-ci se trouve « l'ancienne Garde au Rhin », qui, **le 9 avril 1934**, voit naître la **section de Namur** dont le Président est Monsieur Rodolphe Depailhe.

Le **23 juin 1935**, Monsieur François Bovesse, futur gouverneur de la province de Namur, remet à la section son **premier drapeau**. Le 7 décembre, la section est admise à l'Interfédérale des Invalides, Combattants et Assimilés.

Au lendemain de la fin de la Deuxième guerre mondiale, en **1947**, les anciennes Forces d'occupation se joignent aux nouvelles pour former l'Union Nationale des Armées d'Occupation (mieux connue sous le nom de : **U.N.A.O.**). La section de Namur est présidée par Monsieur Eugène Libioule.

1955 est l'année de la fin de la seconde occupation. Commence alors l'ère des Forces Belges en Allemagne (**FBA**). Le sigle devient U.N.A.O. - F.B.A.

La section de Namur reçoit alors **le nom de « section Georges Attout »**, en hommage à son Président d'honneur, à l'époque Bourgmestre de Bouge.

Jusqu'en **1959**, aucun fait saillant ne marque la vie pourtant très active de la section. Cette année marque le 25e anniversaire de la section, qui, pour l'occasion, organise le Congrès National à Namur. C'est une vraie réussite.

Les **années 60** voient la signature de divers pactes d'amitié entre la section de Namur et celles de diverses villes de Belgique.

En **1967**, après 20 ans d'activités intenses, Monsieur Libioule renonce à la présidence, pour raison de santé. Monsieur Nestor Gérard prend la relève. Comme son prédécesseur, il sera un Président compétent, d'un dévouement sans borne, un modèle de civisme et de droiture, un ardent défenseur des affiliés, une personnalité qui marquera la section de son empreinte. Monsieur Gérard devient Vice-Président National en **1976**. A son initiative, les sections de Lesves, Tamines, Wépion, Dinant et Saint-Servais, dépourvues de comités, fusionnent avec la section de Namur.

En **1991**, Monsieur Gérard devient Président National. Il décède quelques mois plus tard. L'U.N.A.O. - F.B.A. et la section de Namur ont perdu leur Président.

L'Assemblée Générale du 28 mars 1992 entérine, à l'unanimité, la nomination à la présidence du plus jeune membre du Comité de la section, Monsieur Mario Malherbe.

Le 60e anniversaire de la section est célébré avec fastes en 1994.
Deux ans plus tard, la section commence à vivre une **décennie** de « turbulences ».

En juin **1996**, une Assemblée Générale extraordinaire se tient à Belgrade et désigne Monsieur Wilmet comme Président faisant fonction, jusqu'à l'Assemblée générale suivante.

Après le décès de Monsieur Questroy, Secrétaire de la section, et pour des raisons indépendantes de la volonté des membres, les réunions se tiennent avec un effectif restreint.

La relance de la dynamique qui a toujours caractérisé la vie de la section s'avère difficile.

L'Assemblée générale se tient le 12 avril **1997**. Elle est présidée par Monsieur Lecomte, secrétaire général, mais réunit peu de participants. Monsieur Wilmet y choisit de renoncer à la présidence. La nomination des membres du nouveau Comité exécutif de section et du nouveau Président n'est pas tâche aisée.

Après l'approche de plusieurs membres, Monsieur Albert Frédéric accepte la présidence.

Moins d'un an plus tard, il est remplacé par Monsieur Fernand Brugman, jusque-là Vice-Président et trésorier de la section.

En **2002**, Monsieur Brugman est remplacé à la présidence par Monsieur Jules Dandoy, jusqu'alors Vice-Président.

En 2003, la section connaît un nouveau « raz de marée », avec la démission de la moitié du Comité.

L'année **2004** voit une éclaircie : un nouveau Comité est mis en place, sous la présidence de Monsieur Adrien Mertens. Monsieur Jean Deville est nommé trésorier. Monsieur Jacques Phillips en est le secrétaire.

Un nouveau différend apparaît en **2006**. Il consacre la démission du Secrétaire et du Président de la section.

Soucieux d'assurer la survie de la section, Monsieur Jean Deville accepte la présidence. Il confie la trésorerie à Monsieur José Fisher et le secrétariat à Monsieur Léon Vaillant.

C'est le signe d'un renouveau et du retour au dynamisme « d'antan ».

En cette année **2014**, de nombreuses personnes ont rejoint la section. Nous sommes aujourd'hui encore, près de **230 membres**.

Notre nouveau **drapeau**, reçu et béni en 2012, est très régulièrement « en mission » et flotte fier et fort lors d'une trentaine de cérémonies et hommages patriotiques, tout au long de l'année. **Le Comité se réunit** chaque mois à Jambes. De nombreux membres de la section y sont également présents, attentifs à ce que le Comité met épisodiquement sur pied.

Dans l'esprit de ce renouveau et de la dynamique qui nous anime, et pour la quatrième année consécutive, la section organise **quatre grandes activités** annuelles : outre l'Assemblée générale (et son repas gastronomique) qui se tient au premier trimestre, c'est dorénavant aussi lors de visites culturelles et touristiques que nous nous retrouvons « à la belle saison ». La fin d'année nous voit nous réunir autour des agapes de Nouvel An.

La section gagne aussi en promotion grâce aux réseaux sociaux (**Facebook <https://www.facebook.com/FRMESectionNamurEnvirons>**), avec plus de 250 visites journalières. Cette année 2014 a aussi vu naître de nouveaux projets : une liste d'une vingtaine de **visites** vient d'être proposée aux membres. Nous avons aussi soumis à nos membres de soutenir le Musée Canadien du débarquement en Normandie par l'achat d'une « briquette » au nom de la section Georges Attout.

Notre revue paraît trimestriellement. Vous y trouvez toutes les informations qui vous permettraient de nous rejoindre et de partager notre engagement.

Vous y trouvez également les coordonnées des membres du Comité.

Intéressés ? A bientôt, si vous le voulez.

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à

MAI

- 3 IKONIAK Pierre
- 4 NOELMANS Christian
- 5 PIRSON Marcel
- 6 BOTRON Jean
- 12 LARIVIERE Christian, VANASCHE Philippe
- 13 ROMMENS Yves, VASSART Alain
- 17 MORIAS Sophie
- 19 DUBAY Jean-Luc, VANDEVOORDE René
- 21 BAUDELET Max
- 22 GODEFROID Eric
- 23 ROLAND Yvonne, THILLEN Jules, WAUTHIER Fernand
- 26 GOFFINET Alain, SIMON Jacques
- 28 GUIDI Jean
- 29 FELIX Franck

JUIN

- 3 FOUQUART Gérard, WARNON Johan
- 4 GRIMONSTER Omer
- 6 LEMAIRE Fabrice
- 9 CLEYN Marcel
- 11 STANDAERT Magali
- 13 RAEYMAEKERS Ghislain
- 17 HERMAL Edouard
- 22 DURIEUX Françoise
- 24 CHAPELLE Jean
- 25 BAYOT Georges, GILSON Jean-Louis
- 26 POTTERS Francis, VONECHE Michel
- 30 BERTRAND Olivier

JUILLET

- 2 DEVAUX Pol
- 5 COLOT Oscar, MASSON Raoul
- 6 GENOT Gérald
- 7 PEETERS Germain, SAILLEZ Olivier
- 8 HENRY Eddy, HUSSIN René
- 16 DEVILLE Geneviève
- 19 de PAUL de BARCHIFONTAINE Etienne
- 22 HERMAND Alain
- 24 MONNOYER Didier
- 26 DETIENNE Françoise, MERTENS Marcel
- 27 LAMBERT Nicole
- 28 SCHIMENTI Fabrice
- 29 BEAUPAIN David
- 30 CLARE Virginie, SCIEUR Marcel
- 31 GARCIA Pierre



La dignité des porte-drapeaux

Des membres de la communauté des Anciens Combattants, Prisonniers politiques, Victimes de guerre et Vétérans se sont émus de voir de la fantaisie s'instaurer dans l'attitude de certains porte-drapeaux lors de cérémonies patriotiques. Loin de blâmer ceux-ci, ils y voient plutôt un manque de prise en charge de la part des responsables des associations à l'égard de leurs porte-drapeaux. Il en résulte une certaine déviance par rapport à ce qui devrait être.

Certains en viennent, faute de directive ou d'encadrement, à adopter des attitudes trop désinvoltes ou simplement erronées, en toute bonne foi. D'autres font l'objet de pression de la part d'instances organisatrices de manifestations ou cérémonies, afin qu'ils adoptent des attitudes contraires à ce qui devrait être.

Dans le but de porter remède à cette situation, SERVIO, asbl reconnue, qui regroupe les principales associations nationales d'anciens combattants, prisonniers politiques, victimes de guerre et vétérans, a diffusé une recommandation précisant l'attitude qu'elle estimerait souhaitable de voir adoptée par les porte-drapeaux de ses associations, et tout particulièrement lors des principales manifestations nationales.

Cette directive s'inspire des règles en vigueur dans les Forces Armées pour leurs porte-étendards. De nombreux porte-drapeaux des associations patriotiques se plaisent d'ailleurs spontanément à copier l'attitude des portes étendards militaires.

Une disposition particulière de cette directive a semé l'émoi dans plusieurs associations. Elle a trait à l'attitude recommandée lors de l'exécution de l'hymne national. La directive précise les circonstances dans lesquelles le drapeau est incliné, étant entendu que ce n'est pas la personne du porte-drapeau qui rend un hommage, mais bien la nation, représentée par le drapeau.

Les circonstances précisées dans la directive, mais qui ne sont donc contraignantes que pour les porte-étendards militaires, sont les suivantes :

1. Passage en revue par S.M. le Roi ou un membre de la Famille Royale.
2. Passage en revue par un Chef d'Etat étranger.
3. Lorsque deux Emblèmes militaires se croisent.
4. Lorsqu'ils défilent devant le Soldat Inconnu.
5. Lorsqu'ils défilent devant S.M. le Roi, des membres de la Famille Royale ou un Chef d'Etat.

NB : Il est évident que ces situations sont souvent complétées simultanément par l'exécution d'une sonnerie telle que « Aux Champs » et/ou par l'interprétation d'un hymne national, mais ce ne sont ni la sonnerie, ni hymne qui sont salués, ce sont la personnalité, le monument ou encore l'Emblème.

Par extension, il est parfaitement acceptable de voir des drapeaux d'associations patriotiques s'incliner devant un monument aux morts ou lors de cérémonies religieuses durant, par exemple, la consécration (idéalement lors de l'élévation du calice lorsque retentit la sonnerie « Aux Champs »).

On notera que selon cette directive, le drapeau n'est pas incliné lors de l'exécution de l'hymne national. Il y a à cela une bonne raison : l'hymne national et le drapeau sont deux expressions d'un même symbole, à savoir celui de la nation, mais l'un dans le registre auditif, et l'autre dans le registre visuel. Il est donc parfaitement logique et sensé que le drapeau reste figé lors de l'exécution de l'hymne national puisqu'il est en quelque sorte la contrepartie visuelle de l'hymne qui est exécuté. Par contre, c'est toute l'assistance (les civils en rectifiant visiblement la position, les militaires coiffés en saluant) qui rend alors hommage à la nation, représentée par ses symboles, que sont l'hymne et le drapeau.

Il est important de préciser ces points au moment où une confusion s'installe dans certains esprits entre la personne des porte-drapeaux et le symbole que représente le drapeau qu'ils portent. C'est ce qui amène les porte-drapeaux à s'incliner parfois intempestivement, faute d'avoir bien saisi la portée de cet acte.

Il serait souhaitable également que les porte-drapeaux adoptent une tenue standard, et surtout qu'ils soient dotés d'un baudrier, indispensable pour leur permettre de prendre l'attitude voulue lors des cérémonies. Il existe un large consensus actuellement pour que la tenue standard comporte des souliers noirs, un pantalon gris, un blazer bleu marine, un béret et des gants blancs.

Les grands modèles (ou les petits) des bijoux des décorations officielles sont portés à gauche et pendants. Les décorations d'associations sont portées de la même manière mais à droite. Le baudrier se porte sur l'épaule droite afin de ne pas masquer les décorations officielles.

SERVIO poursuivra son effort d'harmonisation de l'attitude des porte-drapeaux des associations en vue de promouvoir par là une image toujours plus respectable de la communauté au service de laquelle ils se sont mis.

L'article ci-dessus est extrait de la revue PATRIA N°18 de décembre 2013

Nous comptons dans notre section bon nombre de porte-drapeaux ceci s'adresse prioritairement à eux.

Merci de respecter cette directive.

Où était notre Drapeau ?

Content de sortir après quelques semaines de repos et de retrouver les copains Porte-Drapeaux en ce dimanche 02/02 Place Falmagne (Salzinne).

Comme chaque année, le CCW (comité central de Wallonie) organise une cérémonie le dimanche le plus proche de la date anniversaire de l'assassinat de Fr. Bovesse (ancien gouverneur) et ce le 01/02/1944 au seuil de son domicile.

Forte participation des Porte-Drapeaux , la présence de notre Gouverneur ainsi que les personnalités de tous rangs et diverses qualités rehaussent cette manifestation. Petit discours du Président du CCW qui retrace la ferveur et l'engagement de notre ancien Gouverneur.

Dépôt d'une gerbe par la jeunesse et recueillement par nos idylles.

Le Chant des Wallons joué par la Musique de la Police de Namur suivi directement de la Brabançonne chantée à cappella clôture la cérémonie.

Et comme à l'habitude , l'organisation nous invite au verre de l'amitié.



A la date du 16 février 2014, sous un ciel menaçant et sombre, notre drapeau s'est rendu au monument du Grognon, qui était le point de départ de toutes les associations patriotiques, venues rendre le traditionnel hommage au Roi, Albert 1^{er}.

Si la météo matinale ne prêtait pas à un optimisme rayonnant, nos craintes se dissipèrent petit à petit. De plus en plus de drapeaux, sortent des voitures et se rassemblent au pied du monument.

Répartis sur la gauche et la droite de l'édifice, par les organisateurs de la manifestation, la petite place du grognon en se parant de nos magnifiques couleurs nationales, fait fi à la grisaille du mauvais matin.

Tout le monde étant en place, le dépôt de fleurs au monument est effectué solennellement, la flamme est allumée par le Bourgmestre de la ville, suivi du traditionnel « Last Post » et de notre hymne National.

Accompagné d'un de nos membres, nous nous déplaçons ensuite vers la petite église Apolline du petit village de Wartet. Si à l'intérieur de l'église, il me semblait que la présence des fidèles était plutôt parsemée (mais c'était peut-être une fausse impression) quel ne fut pas ma surprise de constater la présence de ces nombreux drapeaux venus de tous les horizons de notre beau pays.... Du nord au sud, de l'est à l'ouest, nous étions sereinement réunis et solidaires au cours de ce devoir religieux. 45 représentants, fiers de notre présence et solidaires dans nos représentations respectives. Certains d'entre nous se laisseront même fredonner, les paroles indélébiles de notre Hymne national si cher en nos cœurs.

Faisant de nos emblèmes, une haie d'honneur aux participants venus à cet office religieux, certaines personnes nous remercient de notre présence, d'autres nous saluent. On sent parmi elles, la sincérité d'un profond respect pour notre drapeau et pour nous, qui les représentons.

Nous nous rendons ensuite au Quartier Para-Commando de Marche-les-Dames, pour un très grand rassemblement. On y rejoint la Fanfare Militaire, qui sous un air cadencé, nous dirige vers le Rocher Royal.

En tenue impeccable, deux pelotons militaires venus rendre les honneurs y sont déjà présents et semblaient nous attendre. En se serrant un peu, nous parvenons à nous installer, prendre patience en attendant l'arrivée du Représentant du Roi, et des diverses autorités, soucieuses de participer à cette manifestation.

Les diverses autorités militaires, provinciales, associations, venues pour témoigner leur fidélité de mémoire à notre souverain disparu tragiquement, ont effectué un dépôt de fleurs toujours émouvant et généreux. Un discours retraçant les hauts faits de règne du souverain, effectué dans les deux langues nationales, suivi d'un Last Post et de notre hymne national, clôtureront cette manifestation, sous un soleil rayonnant.

C'est ensuite devant un bon verre ou un bon repas, au travers de discussions animées nous rappelant, nos aventures respectives ou celles de nos aînés, qui semblent si loin dans le temps mais si proche dans nos mémoires, que se terminera cette belle manifestation en hommage au Roi Albert 1^{er}.



La F.R.M.E.

Section « Georges ATTOUT » Namur & Environs organise :

Le dimanche 22 Juin 2014, la visite de « EXPO 14-18 » au Musée Royal de l'Armée au Cinquantenaire à Bruxelles suivie d'un repas à la Brasserie de l'AUTOWORLD



Les frais de transport sont à charge des participants
Possibilité de partir en train de la gare de Namur à 08 Hr 20
Rendez-vous devant l'entrée du Musée pour tous à 09 Hr 45

Programme de la journée :

08 Hr 20 Départ de la gare de NAMUR pour ceux qui le désire.
09 Hr 10 Arrivée gare de SCHUMAN pour ceux qui auront pris le train.
09 Hr 15 à 09 Hr 45 Traversée du Parc du Cinquantenaire à son aise.
10 Hr 00 à 12 Hr 00 visite de l'Expo avec un guide.
12 Hr 00 Apéro offert par la section à l'AUTOWORLD
12 Hr 30 Repas :

Brigandin, sauce tomates basilic, parpadelles
Gaufre de Bruxelles au sucre et chantilly, café

Les autres boissons sont à charge des participants

Après le repas départ des trains de la gare de SHUMAN à 14 Hr 19, 14 Hr 50, 15 Hr 19, 15 Hr 50
pour des arrivées à NAMUR à 15 Hr 09, 15 Hr 39, 16 Hr 09, 16 Hr 39.

INSCRIPTIONS au prix de 27 €

Auprès de José FISCHER
Tél : 061 31 26 53
GSM : 0496 20 19 39

Réservation au plus tard pour le 08 juin

Seul le paiement fait foi d'inscription

IBAN : BE 90-0000-7933-9532

En référence : **Visite du 22 Juin, votre nom, le nombre de participant(s)**

